



USMO RANDO OLIVET

BULLETIN ADHESION 2024-2025

ADHESION : 1 seul choix possible

- Adhésion avec licence Individuelle avec Responsabilité civile IR : 39,50€
- Adhésion avec licence Individuelle avec Responsabilité civile et Assurance corporelle IRA : 41,50€
- Adhésion avec licence Familiale avec Responsabilité civile FR : 72,50€
- Adhésion avec licence Familiale avec Responsabilité civile et Assurance corporelle FRA : 76,50€

Pour l'adhésion au club d'Olivet pour les licenciés FFRandonnée d'un autre club (**IE** ou **FE**): Joindre une copie recto/verso de votre licence (type IS ou FS non accepté) et de votre certificat médical avec non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre – idem pour la marche nordique.

- Adhésion Individuelle Extérieure – N° club : IE : 18,00€
- Adhésion Familiale Extérieure – N° club : FE : 28,00€

SUPPLEMENTS

Supplément Abonnement Passion Rando Magazine (facultatif) 10,00€

Supplément Marche Nordique : Nbre de personne : . . . X 10,00 € =

Chèque n° à l'ordre de USMO Randonnée Pédestre, Banque Montant :

MES COORDONNEES

M/F : NOM : Prénom : N° de Licence :
 Téléphone : Portable Email : Date de naissance :
 Adresse : Code postal :
 Adresse : Ville :

Attestation pour le pratiquant majeur à nous fournir

OU Si nouveau pratiquant ou reprise après 2 ans de non pratique de cette activité :

Certificat médical (CM) de non-contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

CM de non-contre-indication à la pratique de la Marche Nordique hors compétition.

Date du certificat médical :  Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Conjoint et/ou enfants ou petits-enfants mineurs (jusqu'à 25 ans pour les étudiants) N° de Licence :

M/F : NOM : Prénom : Date de naissance :
 Téléphone : Portable Email :

Attestation pour le pratiquant majeur à nous fournir

OU Si nouveau pratiquant ou reprise après 2 ans de non pratique de cette activité :

Certificat médical (CM) de non-contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

CM de non-contre-indication à la pratique de la Marche Nordique hors compétition.

Date du certificat médical :  Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Bulletin d'adhésion (ce document recto-verso, Attestation pratiquant majeur ou CM, Chèque) à remettre aux journées d'inscriptions – Le dossier doit être complet :

- Le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 18h, lors du Forum à l'Alliage à Olivet
- Le vendredi 20 septembre 2024 de 18 h à 20 h, salle des associations sportives, 3 rue d'Ivoy à Olivet

ou à renvoyer à Michel SOREAU – 1303 route d'Orléans – 45590 ST CYR EN VAL

Pour informations, appeler le 06 81 91 77 46 ou par Email : michelsoreau@hotmail.fr



PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME :

Nom, prénom et téléphone :

ATTESTATION D'ASSURANCE SAISON 2024/2025 :

Je, soussigné(e) Nom et Prénom, :

Adhérent(e) à l'Association U.S.M OLIVET Randonnée pédestre sous la licence n° : ai noté que la loi n° 84-614 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile, ainsi que celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'outre cette garantie qui m'est acquise par ma licence, il m'a été proposé et vivement recommandé une assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels. Etant couvert(e) pour le risque « accidents corporels » auprès d'une compagnie de mon choix, je m'engage à faire intervenir cette dernière en cas d'accident entraînant des dommages corporels. Suite à l'obligation de la Commission Médicale Fédérale je joins à ma demande de licence l'attestation pour le pratiquant majeur **ou** si nouveau pratiquant ou reprise après 2 ans de non pratique de cette activité un certificat médical (CM) de **non-contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre** ou certificat médical de **non-contre-indication à la pratique de la Marche Nordique** hors compétition suivant l'activité pratiquée. Le certificat médical de marche nordique est suffisant pour pratiquer la randonnée pédestre et la marche nordique. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Date : Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

DROIT A L'IMAGE :

J'accepte / je n'accepte pas (rayer la mention inutile) d'être photographié(e) ou filmé(e) lors des activités et des événements de l'USMO Randonnée Pédestre, et que mon image soit utilisée dans les supports de communication de l'Association (Compte-rendu, journal, site, etc...) à titre gratuit sans limitation du nombre ou de la durée d'utilisation. Ceci est valable également pour les personnes inscrites sur ma licence.

Date : Signature

LICENCE :

- La licence **IR** couvre la responsabilité civile du licencié.
- La licence **IRA** couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié même si le licencié randonne hors du club
- La licence **FR** couvre la responsabilité civile du licencié et de tous les licenciés rattachés
- La licence **FRA** couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié et de tous les licenciés rattachés même s'ils randonnent hors du club.

A consulter : <https://www.ffrandonnee.fr/adherer/randopass/le-randopass-domaine-des-garanties>
https://www.mongr.fr/data/1000/Files/NoticeAssuranceGroupama_Randopass.pdf

INFORMATIONS :

- Les licences vous sont directement envoyées par la Fédération par Email.
- Le programme de nos activités vous est envoyé par Email chaque début de trimestre. Document pdf et fichier d'import pour l'agenda google.
- Les informations et le planning des randonnées présentés sur notre site web sont régulièrement mis à jour et sont disponibles à l'adresse : http://www.usmorandolivet.fr/notes/planning_rando.pdf